

# Prêts solidaires

## FRANCE ACTIVE

### Présentation du dispositif

- De l'émergence au développement, France Active donne aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir sur leur territoire. Elle les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux.
- Les prêts solidaires de France Active s'adressent aux entreprises de l'économie sociale et solidaire en création ou en développement qui créent ou consolident des emplois : associations, coopératives, sociétés commerciales reconnues entreprises de l'ESS ou agréées ESUS (entreprises solidaires d'utilité sociale).
- Les prêts solidaires financent les investissements et/ou le BFR (besoin en fonds de roulement) liés à la création ou au développement de l'entreprise. Ils doivent permettre à l'entreprise de mobiliser d'autres concours financiers, notamment bancaires.
- En complément de la mobilisation d'un prêt, France Active conseille les entrepreneurs dans leur stratégie financière, les appuie dans leur relation avec la banque et les connecte aux partenaires locaux utiles pour leurs projets.

### Montant de l'aide

- Le montant des prêts solidaires est de 5 000 € minimum. Il peut atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros pour certaines entreprises.

### Organisme

#### FRANCE ACTIVE

#### Association France Active

- **Siège France Active**  
Tour 9 - 3 rue Franklin  
93100 MONTREUIL  
Téléphone : 01 53 24 26 26  
Télécopie : 01 53 24 26 27  
E-mail : [contact@franceactive.org](mailto:contact@franceactive.org)  
Web : [www.franceactive.org](http://www.franceactive.org)